



Quand vous avez un doute, pensez à la règle pratique de Warren Buffett :

«... Je veux que les employés se demandent s'ils sont prêts à voir l'action qu'ils envisagent à la une de leur journal local – qui sera lu par leur conjoint, leurs enfants et leurs amis – dans un article rédigé par un journaliste informé et critique.»

Les valeurs fondamentales de CTB

L'intégrité en toutes choses

La rentabilité est impérative

La différence réside

dans les personnes

Nous existons grâce à nos clients

L'excellence à tous les niveaux

Comment signaler un comportement illégal ou contraire à l'éthique :

1. Parlez-en à votre supérieur hiérarchique ou à un autre membre de l'équipe de direction.
2. Appelez CTB au 574-658-4191 et demandez à parler au Director of Human Resources (directeur des ressources humaines) ou au Legal Department (service juridique). Vous pouvez aussi envoyer un courriel au service juridique à l'adresse suivante : legal@ctbinc.com.
3. S'il vous est impossible ou difficile d'utiliser les méthodes directes mentionnées ci-dessus, contactez le service Global Compliance (conformité mondiale) au 800-261-8651 (États-Unis et Canada) ou au +001 704 752 9679 (reste du monde), ou bien en ligne sur www.brk-hotline.com.



CTB, INC.

Une société Berkshire Hathaway
611 North Higbee Street
P.O. Box 2000
Milford, Indiana 46542-2000 U.S.A.
Téléphone 574-658-4191 • Télécopieur 574-658-4133
Courriel : legal@ctbinc.com • Web : www.ctbinc.com



UNE SOCIÉTÉ BERKSHIRE HATHAWAY

Petit guide CTB pour une éthique professionnelle



- **L'intégrité en toutes choses**
- **Ce qu'on attend de vous**
- **Comment signaler un comportement illégal ou contraire à l'éthique**

L'intégrité en toutes choses

Tout le personnel de CTB ainsi que les tierces parties partenaires de CTB (« les individus ») sont tenus de se conformer aux normes légales, morales et éthiques les plus strictes. Ces normes nécessitent le respect de toutes les lois locales, régionales, nationales et internationales qui régissent les activités commerciales de CTB, ainsi que des politiques et procédures internes de CTB.

Ce document constitue un bref guide de référence aux politiques qui sont détaillées dans le Code of Business Conduct and Ethics (Code d'éthique et de conduite des affaires, éventuellement disponible dans d'autres langues) de CTB (« le Code »). Ce document ne remplace pas le Code et il incombe à tous de se familiariser avec ce dernier et de promouvoir les valeurs, les normes de conduite ainsi que les politiques et directives de CTB qui s'appliquent aux responsabilités de leur poste. Il est possible de se procurer d'autres exemplaires du Code via notre site Web ou le Human Resources Department (service des ressources humaines) de CTB.

Il incombe à tout individu ayant connaissance d'un comportement illégal ou contraire à l'éthique de le signaler sans tarder.



Ce qu'on attend de vous

Tout individu se trouvant en contravention du Code est sujet à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, à l'annulation du contrat et/ou (le cas échéant) à des poursuites judiciaires par CTB et/ou des entités gouvernementales ou autres.

Les actions suivantes sont **formellement interdites** :

- Être sous l'influence, consommer et/ou être en possession d'alcool et/ou de drogues illicites dans des lieux appartenant à CTB.
- Le vol, la fraude, le détournement, l'appropriation indue et/ou la conversion des biens de CTB.
- Les pots-de-vin.
- La falsification de documents.
- La destruction de documents (sauf si une politique de CTB l'autorise).
- La divulgation d'informations confidentielles (sauf si la loi l'autorise).
- Le mauvais usage, la divulgation ou la diffusion d'informations exclusives à CTB ou à d'autres.
- La non-utilisation des procédures et de l'équipement de sécurité.
- Le harcèlement et/ou la violence envers autrui.
- La discrimination d'un membre d'une classe protégée par les lois applicables.
- Le mauvais usage ou l'abus des ressources de CTB.
- Les conflits d'intérêts.
- Le non-respect des lois antitrust et relatives à la concurrence et/ou aux valeurs mobilières.
- La malhonnêteté, l'abus d'informations privilégiées, la déformation des faits ou toute autre pratique déloyale.

Chacun doit en permanence agir d'une façon qui reflète l'esprit et les intentions des politiques et des valeurs de CTB.

Exemples de comportement illégal et contraire à l'éthique

- Un individu offre à quelqu'un de l'argent (ou toute autre contrepartie) afin d'obtenir un avantage commercial indu.
- Un individu utilise le réseau de CTB pour visiter des sites Web inappropriés.
- Un individu inscrit sur sa feuille de temps CTB plus d'heures qu'il n'en a travaillé.
- Un individu raconte une blague et/ou fait une remarque offensante pour autrui par sa connotation sexuelle et/ou raciale.
- Un individu ne respecte pas les procédures de verrouillage et étiquetage de CTB.
- Un individu vend un produit CTB dans un pays en infraction des lois d'embargo américaines.
- Un individu soumet une note de frais CTB pour des articles qu'il n'a pas achetés.
- Un individu ramène chez lui, pour son usage personnel, des fournitures de bureau appartenant à CTB.
- Un individu participe à une transaction commerciale au nom de CTB, dans laquelle ses relations familiales et/ou ses activités extérieures à CTB créent l'apparence d'une irrégularité.
- Un individu affiche un comportement et/ou fait des déclarations à l'encontre d'une personne que celle-ci pourrait raisonnablement considérer comme une menace ou un dénigrement et/ou qui créent un climat de travail hostile.